



RRGMRP

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf



Cet été, économisez temps et argent en pratiquant l'herbicyclage! Cette technique simple et respectueuse de l'environnement consiste à laisser les rognures de

gazon au sol. Pour ce faire, il suffit d'enlever le sac de la tondeuse et de ne pas ramasser les résidus! Les résidus de tonte se décomposeront en moins de 48 heures et ne seront plus visibles.

Pourquoi pratiquer L'HERBICYCLAGE ? Pour poser un geste positif pour l'environnement, pour améliorer la qualité de votre pelouse en augmentant sa résistance aux maladies, à la sécheresse et aux insectes nuisibles. En plus, il s'agit d'une pratique peu dispendieuse car toutes les tondeuses peuvent HERBICYCLER.



Quelques trucs simples :

- Il est conseillé de couper fréquemment le gazon pour le laisser toujours à une hauteur d'environ 7 centimètres (3 pouces). Cela vous assurera une pelouse vigoureuse. De plus, votre sol conservera son humidité et vous préviendrez l'invasion des mauvaises herbes et des insectes;
- Si vous avez une trop grande quantité de gazon coupé, laissez-le sécher et utilisez-le ensuite comme paillis ou engrais dans le jardin, les plates-bandes et au pied des arbres.
- Ne tondez pas lors des périodes très sèches. La pelouse entre en période de dormance et elle reverdira à la prochaine pluie.

**Cet été pensez vert,
HERBICYCLEZ !**



Durant la saison estivale, les rognures de gazon représentent jusqu'à 30 % du sac d'ordures et sont la source principale de pollution dans un lieu d'enfouissement. Bien que biodégradables, ces matières produisent des gaz et des liquides toxiques en se décomposant dans un lieu d'enfouissement.

Comment herbicycler ?

- Avec une tondeuse déchiqueteuse ou simplement en ajoutant des lames déchiqueteuses à votre tondeuse, vous êtes fin prêt à faire de l'herbicyclage. Informez-vous auprès de votre détaillant; les lames déchiqueteuses se vendent à peu de frais;
- Enlevez le sac de la tondeuse.
- Laissez les rognures de gazon au sol!

**MON
GAZON... JE
LE LAISSE
SUR PLACE**

Pour plus de renseignements, visitez notre site Internet à l'adresse
www.laregieverte.ca.